

La personnalité de Frédéric II Le Grand, Roi de Prusse (1712-1786) Essai de psychologie adlérienne *

par M. SCHACHTER **

Le personnage et les actes de Frédéric II de Prusse (1712-1786) semblent exercer, encore de nos jours, un attrait d'autant plus certain qu'à une distance de presque deux siècles, il peut nous apparaître comme étant le lointain précurseur de la géo-politique de « l'espace vital » allemand et des guerres préventives.

Ce sont les actes et la personnalité complexuelle, riche et contradictoire du souverain, qui rêvait incarner Jules César et Marc Antoine, que nous avons essayé d'évoquer à la lumière de la psychologie adlérienne.

I. Le personnage historique et son histoire

Une importante bibliographie non médicale a été consacrée aux activités politiques, militaires et organisatrices, de ce roi. Nous en évoquerons d'abord les faits saillants, en réservant la seconde partie du présent exposé à l'examen, dans l'optique de la psychologie adlérienne, de sa personnalité.

Rappelons brièvement qu'en 1712, lors de la naissance du futur Frédéric II, la Prusse comptait 1 650 000 habitants, soit un peu moins que l'actuelle ville de Hambourg.

* Communication présentée à la séance du 28 avril 1984 de la Société française d'histoire de la médecine.

** Chargé d'enseignement clinique à la Faculté de médecine de Marseille ; membre affilié de la Royal Soc. of Medicine de Londres, 79, bd Notre-Dame, 13006 Marseille.

Premier de huit enfants restés en vie, sur les seize, de Frédéric I^{er}, le « roi sergent », et de Sophie Dorothée de Hanovre, le futur Frédéric II, né le 24 janvier 1712, aura à supporter l'autorité tyrannique de son père, qui entend faire de son successeur un soldat conscient de ses responsabilités militaires et politiques. Un conflit sourd s'installe entre le père et le fils, un critique acerbe de l'Eglise et un adepte de la tolérance religieuse prônée par le Siècle des Lumières, dont il se veut le disciple.

Ayant tenté de s'enfuir, avec un ami, en Angleterre, Frédéric II est envoyé, par son père, dans la citadelle-prison de Küstrin, alors que l'ami est puni de mort. Se soumettant aux exigences de son auguste père, le prince subit une véritable évolution psychique. Un autoritarisme rappelant celui, traditionaliste de son père, s'allie à une sincère tolérance religieuse et philosophique.

Pour se « libérer » de la captivité éducative de son père, Frédéric accepte de se marier, contre son gré, avec la princesse Elisabeth Christine de Braunschweig-Bevern. Il a 21 ans et sa fiancée 18 ans, lors du mariage, en juin 1733. Reléguée dans un superbe château, la future reine devra se contenter sa vie durant, de recevoir, lors de visites officielles, la visite toute protocolaire de son auguste mari...

Le jeune Frédéric, que son père désigne comme chef d'un régiment de province, s'avère être un excellent meneur d'hommes, un inspecteur zélé de l'armée et un habile administrateur des charges qui sont les siennes. Il est âgé de 28 ans, lorsqu'après la mort, en 1740, de son père, il commence à assumer les responsabilités du royaume de Prusse. Il est, dorénavant, libre de se consacrer aussi aux lettres (allemandes et françaises), à l'histoire, à la philosophie et à la musique (il composera environ 120 sonates pour flûte, des « arias » et des « ouvertures » que personne d'autre que lui-même n'aura envie de jouer). Il aura des entretiens interminables avec ses conseillers privés qui liront et/ou corrigeront ses écrits et ses fautes d'orthographe, mais il dirigera, avec une maîtrise accomplie, les affaires civiles et militaires de son Etat.

Plus cultivé que son père et auteur d'écrits poétiques et d'ouvrages qui se veulent politico-historiques (par exemple : « Histoire de mon temps », 1741 ; « Mémoires pour l'histoire de la Maison de Brandenbourg », 1748 ; « Testament politique », 1752 ; « Œuvres du philosophe de Sans-Souci », 3 volumes en français, Berlin 1750-52) ; Frédéric II rêve incarner, à la fois, le stratège Jules César et le monarque-philosophe Marc Antoine.

Fidèle à cette image qu'il se forge de lui-même, il augmente considérablement son armée, mais il dissout le fameux régiment « des grands gars » (en allemand « die langen Kerls »), fondé par son père. C'étaient des soldats de très grande taille que lui, de taille inférieure à la moyenne, a dû ressentir comme une sorte d'affront...

Pourquoi ce brusque besoin de puissance alors que, objectivement, aucun danger ne menaçait la Prusse ? La réponse se trouve, peut-être, dans la

« découverte » — deux siècles avant son lointain successeur, chef du III^e Reich « millénaire », qui durera à peine 12 ans — d'un besoin « d'arrondir » la carte géographique, trop dispersée, selon lui, de la Prusse... Profitant de l'avènement sur le trône d'Autriche de Maria Theresa, alors âgée de 23 ans et sans expérience politique, il exige — en échange de la reconnaissance de la « Pragmatique Sanction », inventée par Charles VI, concernant le droit des femmes de se trouver à la tête d'un Etat — la province de Silésie. La conquête militaire est rapide et c'est à Breslau, en 1742 (il a 30 ans) qu'il signe — malgré les protestations des grandes puissances d'alors (Angleterre, France, Russie) — sa première victoire.

La « riposte » à laquelle Frédéric II a dû s'attendre, a été la coalition austro-russo-saxonne, dont il connaît les préparatifs militaires et qu'il s'estime obligé d'éviter par la force. L'agression, en 1756, qui portera plus tard le nom de « guerre préventive », durera sept ans. Des régions entières seront dévastées et des dizaines de milliers d'hommes perdront leur vie ou seront estropiés pour le restant de leurs jours. Les historiens noteront qu'en 1763, ce fut une paix « sans gagnants ». Frédéric II quitte la Saxe, tout en gardant la Silésie.

Epuisé, vieilli et d'humeur sombre, Frédéric II, âgé de 51 ans, n'est pas homme à se laisser abattre par une défaite. Une « politique active de paix », qui ne néglige pas les intérêts militaires de la Prusse, porte ses fruits. Effectivement, la partition (en 1772) de la Pologne « rapporte » au nouvel allié de l'Autriche et de la Russie un agrandissement de son territoire dépassant les 36 000 km².

Après un « répit » de six ans, Frédéric II sera en guerre contre l'Autriche de Joseph II, un « conflit » pour la conquête éventuelle de la Bavière. Commencé en 1778, ce « Kartoffelkrieg » (c'est-à-dire la « guerre des pommes de terre » des chroniqueurs du temps) prendra fin un an plus tard (en 1779) par une « paix blanche ».

Agé de 67 ans et fréquemment malade, Frédéric II travaille à son dernier livre (en allemand) sur « La Littérature allemande », qui verra le jour en 1780. Il a alors 68 ans. Le déclin physique s'accroît ; presque tout le temps hargneux, il est brutal avec ses serviteurs et ses fonctionnaires. Il néglige sa tenue et fume immodérément. On le soigne pour une ascite ou des coliques abdominales ; il est souvent dyspnéique et passe des nuits sans sommeil. Tout prend fin le 17 août 1786, à l'âge de 74 ans, après un règne de 46 ans. Son médecin, Johann von Zimmermann, n'a pas estimé utile de nous faire connaître la nature de la maladie mortelle du souverain. Peut-être s'est-il agi d'une décompensation cardio-vasculaire chez un goutteux et rhumatisant chronique, hyper-intoxiqué par un tabagisme chronique ?

II. La personne de Frédéric II derrière le personnage

C'est en tenant compte du fait que Frédéric II est fils de roi et futur héritier du trône, que sa psychologie sera, à la longue, selon les vues des tenants d'Alfred Adler et de l'adlérisme, celle privilégiée de « l'aîné » dans

le rang de naissance. Premier de ses trois frères et des quatre sœurs, loin de combattre des « concurrents », il aura la tendance à les aider, toutes les fois que l'occasion se présente (H.L. ANSBACHER et R.R. ANSBACHER, 1 ; M. SIEBERT et R. CORBOZ, 6). En fait, dans son cas, les difficultés venaient des conflits avec son père, un autocrate qui entendait — la morale du temps l'y autorisait — imposer à son fils et héritier du trône, une éducation religieuse et militaire rigoureusement surveillée. Une éducation ressentie par le prince comme une oppression difficile à supporter, même si elle n'était pas, objectivement parlant, entièrement injuste, car la jeune Frédéric s'était permis certaines conduites « scandaleuses » avec des danseuses ou épouses d'officiers de haut rang. La punition du père, « le roi sergent », sera sévère, mais l'acceptation inconditionnelle de la volonté royale d'un mariage non désiré s'avère, à la longue, « payante »...

On n'a pas besoin d'imaginer, comme le pense le psychanalyste G.B. Volz (cité par G. HOLMSTEN, 4) l'intervention de penchants homoérotiques, pour expliquer les amitiés constantes de Frédéric II avec des écrivains, artistes, savants, diplomates ou généraux. Reléguant son épouse dans un palais qu'il visitera lors de cérémonies officielles, c'est une sorte de « vengeance » contre l'arbitraire paternel qu'il pratique et non un trucage malhabile pour s'adonner à des « plaisirs sexuels spéciaux ». Il ne sait probablement pas qu'il est en train de devenir une « imitation » plus raffinée de son père. S'identifiant à son oppresseur, Frédéric II n'exhibera jamais ce qu'on appelle « des états d'âme ». Durant ses 46 ans de règne, il sera convaincu d'avoir toujours eu raison, même s'il lui arrive de reconnaître des actes qu'il qualifie lui-même de « folies ».

Respectueux de l'ordre instauré par ses devanciers, Frédéric II jouera loyalement « le jeu » et, en opposition avec les mœurs de son temps, ce souverain s'intéressera exclusivement à son armée, à l'Académie des sciences (dont il est le fondateur) et, enfin, à sa musique. A sa femme, imposée par « la raison d'Etat », il rendra des visites protocolaires empreintes de sobriété majestueuse.

C'est le double rôle de souverain absolu, mais aussi celui du « prince éclairé » par la Raison, qu'il entend assumer devant l'Histoire. On assiste à l'installation et à la fixation de ce qu'on pourrait désigner comme étant le « complexe-tandem » de Jules César et de Marc Antoine...

D'où vient donc, chez lui, la nostalgie-velléité de se prendre pour un souverain modèle ? La « compensation » d'une dignité blessée par un père autoritaire suffit-elle pour tout expliquer ?

Nous pensons pouvoir invoquer d'autres facteurs.

Tout d'abord, sa relativement petite taille corporelle. Le « complexe du nain » (le « Zwergkomplex » des adlériens) est bien connu et c'est, à n'en pas douter, le « vécu » pénible de son insuffisance staturale qui explique — nous l'avons dit plus haut — la dissolution après la prise du pouvoir, du régiment des « Grands Gars ». Bien entendu, nous ne possédons pas un

témoignage écrit de la main de Frédéric II mentionnant explicitement ce fait. Ce sont des choses que « les grands de ce monde » n'affichent pas en public.

Comme deuxième facteur significatif, nous pensons aux « difficultés » de Frédéric II quant à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de l'allemand comme du français. Effectivement, Frédéric II est cité, avec Alexandre, von Humboldt, Nelson, Flaubert, Edison et Einstein, parmi les « dyslexiques illustres »...

L'éducation scolaire de Frédéric II a débuté à l'âge de cinq ans, quand il fut initié à la lecture et à l'orthographe du français d'abord, de l'allemand par la suite. On constate rapidement, chez cet enfant intelligent, qu'il apprend très lentement l'orthographe de ces langues, alors que la lecture est acceptable. Adulte, certains de ses collaborateurs et conseillers vont revoir et « mettre en ordre » ses divers écrits littéraires, historiques ou diplomatiques. Ainsi, rien ne trahira ses difficultés graphiques dans les publications allemandes ou françaises du souverain. Par contre, tant ses « remarques marginales », accompagnant les actes officiels que sa correspondance privée, sont bourrées de fautes d'orthographe. Les unes plus flagrantes que les autres, comme vient de le souligner, récemment, C. WEINSCHENK (9 b).

Nous nous contentons de citer quelques exemples pris chez cet auteur ou chez G. HOLMSTEN (4).

Voici, donc, un extrait d'une lettre que Frédéric écrivit à l'un de ses professeurs :

« Je vous *promais* (au lieu de promets) que quand *j'aurez* (au lieu de j'aurai) mon propre argent en main, je vous *donneres* (au lieu de donnerai)... et je vous aimerais toujours (l's manque!) encor (le « e » manque!) un peu plus *qu'asteurs* (au lieu de : à cette heure) s'il me l'est possible (une formulation maladroite). Autres fautes d'orthographe : « Dip » (au lieu de Dieb, c'est-à-dire voleur); « Komraten » (au lieu de Kameraden, c'est-à-dire camarades); « Stellen » (au lieu de stehlen, c'est-à-dire voler); « zuverläsich » (au lieu de zuverlässig, fiable); « dartzu » (au lieu de dazu, c'est-à-dire à ceci); « evich » (au lieu de ewig, c'est-à-dire éternel). Dans une lettre à l'un de ses intimes, on trouve dans une seule phrase plusieurs fautes. Ainsi, par exemple : « die Sone » (au lieu de Sonne); « kome doch am fenster » (au lieu de : komme doch am Fenster); « ich wollte Dühr gerne Sehen » (au lieu de : ich wollte dich gerne sehen); « und in der Camer mus Stark Feuer seindt » (au lieu de : und in der Kammer muss starkes Feuer sein).

Point n'est besoin de rappeler combien souvent les auteurs ayant étudié la dyxlexie et la dysorthographe chez les jeunes écoliers (R. BECKER, 2 ; McDONALD CHRITCHLEY, 3 ont insisté sur une prétendue répercussion défavorable au développement affectivo-émotif ultérieur chez certains de ces sujets. On cite des complexes d'infériorité, des conduites de révolte avec ou sans violences corporelles, la délinquance mineure (vagabondage, vols domestiques, vandalismes) ou, au contraire, des attitudes de résignation, de renonciation au travail scolaire avec désertion de la classe, etc. Dans sa monographie sur cette même question, C. WEINSCHENK (9 a) souligne, tout particulièrement, ces évolutions vers des conduites délictuelles, éventualité que notre

expérience à partir de 127 observations concernant des dyslexiques avec un QI d'au moins 0,80 au Binet-Simon, n'a pas confirmé. Nous avons retenu seulement les « difficultés » que voici : a) des gaucheries nettes (47,20 %) ; b) des dysarthries diverses (44 %) ; c) des onychopagies (37 %) ; des énurésies nocturnes (36,10 %) et, plus rarement, des retards staturo-pondéraux (0,7 %) ou des hypo-acousies (0,7 %). Jamais des conduites authentiquement anti-sociales (M. SCHACHTER, 5 a).

Indubitablement, Frédéric II n'a pas dû être indifférent à des remarques ironiques de la part de ses proches, qui lisaient ses lettres ou « annotations ». Il fallait « compenser » ces lacunes à tout prix. Or, chez lui, la « compensation » a pris une forme originale, dans le sens de la « sur-compensation » ; comme s'il avait dit : « J'écris comme je le peux ; comme je l'entends... et je me moque du reste ». Assumer cette « insignifiante » infirmité, voilà quelle fut la « stratégie » dont il s'est servi, laissant à ses secrétaires la charge de corriger des écrits qui — pensant probablement à ses « modèles » Jules César et Marc Antoine — étaient destinés à la postérité.

Voilà donc un personnage historique qui a laissé un souvenir indélébile dans son pays, la Prusse, devenue à la fin du XIX^e siècle, grâce à Bismarck, l'axe du Reich allemand. Pour comprendre ce roi, son comportement et ses actions, nous avons pris en considération les facteurs, selon nous, déterminants, que voici :

a) les conflits avec son père, une personnalité autoritaire et rigide ; conflits qui mènent à la capitulation du fils devant l'autorité de droit et de fait ; une autorité qui lui impose aussi un mariage forcé, auquel il réagira par une pseudo-répudiation, pour la vie, de sa femme ; pseudo-répudiation qui va porter un tort moral à ce souverain qui se voit obligé de limiter sa vie et ses activités au monde de ses amis et de ses conseillers en excluant, pour toujours, sa femme et les femmes ;

b) le « complexe du nain » (« Zwergkomplex » des adlériens) du fait de sa petite taille, d'où la dissolution — dès la prise du pouvoir — du régiment des « Grands Gars », une création de son père. Cette conduite « compensatrice » traduit, elle-même, un geste autoritaire, visant à « néantiser » symboliquement ledit complexe suprêmement gênant pour un roi ;

c) la dyslexie, non vaincue en dépit d'efforts certains, qui le trahit dans ses lettres privées, comme dans les fameuses « remarques marginales », accompagnant des actes officiels qu'il avait à signer. Ce véritable obstacle sur le chemin de sa puissance, Frédéric finit par le « dépasser » du fait qu'il le scotomise, en défiant la postérité à qui il laissera, en échange, des ouvrages (allemands et français) dûment corrigés par ses experts et conseillers.

C'est à partir de cette analyse psychologique-adlérienne que Frédéric II nous apparaît comme un souverain affublé de complexes provoqués par une véritable constellation d'obstacles qu'il va « compenser » sous la double forme d'un autoritarisme édulcoré par des prétentions de justice sociale et de tolérance religieuse. Cette façon de résoudre ses difficultés psychologi-

ques, nous proposons de la désigner comme étant, dans l'optique adlérienne, le « complexe-tandem de Jules César et de Marc Antoine ».

Auteur, à l'âge de 27 ans, d'un *Anti-Machiavel* (1739), Frédéric II a réussi, en « adaptant » Machiavel à ses propres objectifs politiques et militaires, à passer à la postérité comme ayant droit — en dépit de fréquents manques de scrupules, tout en se piquant de philosophie — à la reconnaissance de son pays et, peut-être, du monde.

Pour les historiens du futur, il sera probablement désigné comme ayant été le lointain précurseur de la géopolitique du fameux « espace vital » le « Lebensraum ») des fauteurs de guerres préventives, de rapine.

Pour les psychologues, ce sont des personnalités aux problèmes complexes riches et contradictoires, comme le furent les siens, qui constituent le matériau dont on fait des Frédéric II...

BIBLIOGRAPHIE

1. ANSBACHER (H.L.) et ANSBACHER (R.R.). — « Alfred Adlers Individual-Psychologie », édit. Reinhardt, München-Basel, 1982 (3^e édition).
2. BECKER (R.). — « Die Leseschreibsschwäche aus logopädischer Sicht », Berlin-Est, 1967.
3. CRITCHLEY (McDonald). — « Developmental dyslexia », édit. W. Heinemann, Med. Books, London, 1964.
4. HOLMSTEN (G.). — « Friedrich II », édit. Rowohlt, Reinsbek-Hamburg, 1979.
5. SCHACHTER (M.). — a) « La dyslexie-dysorthographe des écoliers avec un QI d'au moins 0,80 au Binet-Simon ; à propos de 127 observations d'une consultation de neuropsychiatrie infantile », *J. de Méd. de Lyon*, 1975, 55, 861-869, et : b) « A. Adler et sa psycho-pédagogie clinique », *Revue d'hist. de la méd. hébr.*, 1981, 34, 53-56 et 1982, 35, 3-5.
6. SIEBERT (M.) et CORBOZ (R.). — « Zusammenhänge zwischen Geschwisterposition und Intelligenz », *Praxis d. Kinderpsychol.*, 1983, 32, 67-71.
7. SIMON (E.). — « Fr. der Grosse. Das Werden eines Königs », édit. Rainer-Wunderlich, Tübingen, 1963 (cité par G. Holmsten, 4).
8. STURZBACHER (K.). — « Geschwisterkonstellation u. elterliche Unterstützung ohne Strenge », *Praxis d. Kinderpsychol.*, 1983, 32, 57-67.
9. WEINSCHENK (C.). — a) « Die erbliche Lese-Rechtschreibschwäche », édit. H. Huber, Bern-Stuttgart, 1965 (2^e édit.) et b) « Fr. d. Grosse, ein kongenitaler Legastheniker », *Päd. Rundschau*, 1974, 28, 43-52.